

Le Sénat installe une commission d'enquête sur les réseaux djihadistes

jeu, 17/07/2014 - 19:30 | Anthony Gautier Sécurité



Image:

[1]

TERRORISME. À l'initiative de la sénatrice UDI Nathalie Goulet, une commission d'enquête sur les réseaux djihadistes a été créée au Sénat, mercredi 16 juillet. Une création qui a dû être validée, au préalable, pour des raisons d'ordre constitutionnel, par la Commission des lois, présidée par le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Sueur. « La constitution nous empêche d'ouvrir une commission d'enquête pour un sujet sur lequel la justice est saisie. Nous avons donc fait changer l'intitulé pour que cette commission d'enquête porte sur les moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre les filières djihadistes », explique Jean-Pierre Sueur.

« Ce que j'aimerais, c'est connaître les moyens financiers et humains mis derrière la lutte contre les filières djihadistes par l'État », Nathalie Goulet (UDI)

Sur le fond, cette commission sera chargée « d'apporter des éclaircissements et des propositions efficaces pour lutter contre ce phénomène qui met en péril la sécurité de nos concitoyens ». Dans leur exposé des motifs, l'élue UDI et son président de groupe, François Zocchetto, estiment qu'après l'affaire Merah et la tuerie au musée juif de Bruxelles, « il est indispensable que la représentation nationale soit pleinement informée des réseaux, des filières qui permettent le recrutement de ces apprentis djihadistes, ainsi que des moyens qu'ils utilisent ». Alors que la lutte armée entre Israël et le Hamas a redoublé d'intensité ces derniers jours, et que des filières djihadistes en Syrie ont été mises au jour, Nathalie Goulet explique pour apostrophe45 les raisons pour lesquelles elle juge cette commission d'enquête nécessaire aujourd'hui.

apostrophe45. La création de cette commission d'enquête met-elle le doigt sur une connaissance insuffisante de pouvoirs publics des méthodes d'embrigadement des jeunes Français dans les filières djihadistes ?

Nathalie Goulet. Mon intuition sur le sujet, moi qui connaît très bien le Moyen-Orient, et l'Islam en général, est que le dispositif législatif est suffisant. Il peut, certes, être complété, mais il existe. Moi, ce que je veux, c'est déjà un état des lieux précis. Mais plus qu'un état des lieux, ce que j'aimerais, c'est connaître les moyens financiers et humains mis derrière la lutte contre les filières djihadistes par l'État.

« Mehra était surveillé, on l'a laissé filer. Et dès qu'il y a eu ces horribles assassinats, on l'a retrouvé très vite. Simplement, entre les deux, on avait perdu sa trace »



apostrophe45. Vous avez cité l'exemple de Mohammed Mehra pour démontrer les faiblesses du suivi actuel de jeunes djihadistes par les autorités françaises.

Nathalie Goulet. Oui, prenons cet exemple. Mehra était surveillé, on l'a laissé filer. Et dès qu'il y a eu ces horribles assassinats, on l'a retrouvé très vite. Simplement, entre les deux, on avait perdu sa trace. Sa soeur, même constat : on sait où elle est, elle est surveillée, et d'un seul coup, on la perd avec quatre enfants. Elle était partie en Syrie. Mon opinion sur la question est que, quels que soient les outils que vous mettez en place, s'il n'y a pas d'hommes et de moyens derrière, vous n'aurez pas d'efficacité.

apostrophe45. C'est à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI, ex- DCRI) de mener à bien ce travail, non?

Nathalie Goulet. Peut-être, mais il y a des choses à mettre en place. Et puis, il y a un certain nombre de clignotants actuellement qu'il ne faut pas ignorer sur le financement des djihads, les lieux où ils se font, comment les gens se convertissent sur Internet. Il y a autant de musulmans que de chrétiens convertis. C'est quand même une nouveauté. La première chose que nous souhaitons, c'est un vrai état des lieux pour que l'on puisse légiférer au bon endroit, c'est-à-dire ne pas se tromper d'objectif. Nous avons besoin d'une commission d'enquête pour cela. Cette vision globale-là, nous ne l'avons pas.

« Ce danger, c'est aussi le résultat d'une politique qui, depuis des années, fait dans la stigmatisation de l'Islam »

apostrophe45. Le contexte actuel favorise-t-il, selon vous, de manière forte, les velléités djihadistes de certains jeunes musulmans français?

Nathalie Goulet. À partir du moment où, depuis trente ans, vous avez baissé la garde sur les banlieues, vous avez baissé la garde sur les communautarismes, vous avez baissé la garde sur l'insertion dans la société, vous êtes confrontés à cette situation. C'est un ensemble, ce n'est pas venu comme ça. Ce danger, c'est aussi le résultat d'une politique qui, depuis des années, fait dans la stigmatisation de l'Islam, ce qui est extrêmement dommageable. Pourquoi un texte sur le voile et pas sur la kippa, alors que c'est un texte sur les signes religieux extérieurs ostentatoires ? Il faut un juste milieu. Il est tout à fait évident, aussi, que dans cette période d'hypertension, les risques sont bien plus forts.

« Je ne veux pas qu'on stigmatise la population musulmane, ce n'est pas mon sujet »

apostrophe45. Que peut apporter cette commission d'enquête dans ce débat qui mêle, comme vous le soulignez, tellement de données ?

Nathalie Goulet. Il y a une vraie progression d'incompréhension et de mauvaise gestion de notre pays qui comporte un peu plus de 7 millions de musulmans. Tout cela est stratifié. Je ne veux pas qu'on stigmatise la population musulmane, ce n'est pas mon sujet. Mon sujet, c'est de dire qu'il y a aujourd'hui des citoyens français, musulmans ou pas, qui font la guerre dans des endroits où ils n'ont pas à être. La situation de ces Français qui vont livrer un combat dont ils pensent que c'est le leur, pour retrouver une identité que la République a effacée, ne leur a pas donnée. Il y a une rupture dans la société française avec cette partie de la jeunesse qui ne se sent pas appartenir à la communauté nationale. Elle cherche un combat, une légitimité, une existence, qu'elle va trouver làbas.

Anthony Gautier

Exergue:

« Mon sujet, c'est de dire qu'il y a aujourd'hui des citoyens français, musulmans ou pas, qui font la guerre dans des endroits où ils n'ont pas à être », Nathalie Goulet



Le Sénat installe une commission d'enquête sur les réseaux djihadistes Publié sur Apostrophe45 (http://apostrophe45.fr)

terrorisme [2]

Nathalie Goulet [3]

Sénat [4]

Dhiad [5] Mehra [6]

commission d'enquête [7] Jean-Pierre Sueur [8]

commission des lois [9]



Gratuit :: non